



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

1° Avis sur une autorisation d'installation de transit, de traitement et recyclage de matériaux inertes de la Société GROPPi sur la commune d'Allinges :

Après ouverture d'une consultation du public de 4 semaines (du 28/10/2024 au 28/11/2024) sur la commune, portant sur une demande d'enregistrement d'une installation de transit, traitement et recyclage de matériaux inertes de la Société GROPPi SAS sur le territoire d'Allinges, lieu-dit « le Cugnet ou Pallue » - Mésinges, Monsieur le Maire se doit de proposer à l'assemblée délibérante de formuler un avis sur cette demande.

Le conseil municipal donne avis favorable à la demande de la Société GROPPi SAS et émet une vigilance quant au risque d'accroissement du trafic routier au vue de la superficie de la plateforme (9500 m²) d'où le besoin impérieux de l'arrivée de la future autoroute A412.

2° Demande subvention pour le Salon du Livre – année 2025:

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal l'autorise à solliciter une subvention auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc pour l'organisation d'un premier « Salon du Livre » les 12 et 13 avril 2025.

3° Approbation du transfert de compétence « construction et exploitation d'un abattoir public » à la Communauté de Thonon Agglomération et la modification de ses statuts:

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que face à la pérennité précaire de l'abattoir de Megève, le Département de Haute-Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc ont unis leurs efforts et mobilisés les EPCI afin que le Département se dote d'un service public d'abattoir performant, capable de répondre aux besoins et attentes d'une agriculture de montagne, aux attentes sociétales de consommer « local », de garantir des conditions d'abattage respectueuses du bien-être animal et des normes sanitaires.

La construction et l'exploitation de ce nouvel abattoir public, qui sera positionné au centre du Département, implique l'ensemble des EPCI à fiscalité propre : le portage élaboré conjointement conduit à la création d'un Syndicat Mixte. Celui-ci associera les Communautés de communes, les Communautés d'Agglomération de Haute-Savoie et le Département.

Les investissements à la construction de l'abattoir (achat foncier compris), déductions faites des subventions (notamment la Région), seraient répartis à hauteur de 80% pour le Département et 20% pour les EPCI membres calculés sur la base du dernier recensement de la population DGF du territoire intercommunal de chacun des EPCI.

C'est en ce sens que Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le transfert à la Communauté de Thonon Agglomération de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commune sur le département »,
- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Thonon Agglomération générée par la prise de compétence,
- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Thonon Agglomération au Syndicat Mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie.

Le conseil municipal approuve unanimement.

4° Questions diverses :

- L'association « le Sou des écoles » organise un marché de Noël à la salle des fêtes de Perrignier le dimanche 8 décembre 2024 de 9h00 à 17h00 (vente de sapins).
- Réunion d'information sur le projet d'autoroute A412 Machilly-Thonon à la salle des fêtes le lundi 9 décembre 2024 de 20h00 à 22h00.
- Remise du fanion de la préparation militaire marine d'Evian et du Chablais : la préparation militaire marine est une formation de découverte du monde de la marine nationale accessible aux jeunes gens à partir de 16 ans. Un de nos jeunes gens de la commune de Perrignier a fait le choix de cette formation et la remise de fanion de sa promotion aura lieu le samedi 14 décembre 2024 à 10h00 à l'école élémentaire de Perrignier.
- L'association « Festi 2000 » vous donne rendez-vous avec le Père Noël le samedi 21 décembre 2024 sur son char avec ses lutins à 13h30 au Villard pour un défilé à travers la commune (distribution de friandises). Arrivée à 17h00 place des Fontaines